



Concepteur d'animations 3D (H/F/X)

Communication - Audiovisuel

Chef d'entreprise

Durée

2 ans

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Non



Vous avez toujours rêvé de donner vie au papier ou aux écrans ? D'apporter une nouvelle dimension et une nouvelle dynamique à toutes sortes de supports graphiques ? Alors pourquoi ne pas devenir Concepteur d'animations 3D grâce à cette formation bien animée !

Le Concepteur et la Conceptrice d'animations 3D prennent en charge **la réalisation de l'animation d'éléments visuels**. Ils mettent en mouvement et en relief, en ajoutant la 3ème dimension, des éléments visuels à animer, en utilisant les technologies numériques d'animation. Les Concepteurs d'animations 3D travaillent dans une **dynamique pluridisciplinaire** car les produits et animations à réaliser nécessitent diverses interventions et spécialisations : à savoir la conception, la réalisation, le travail de graphisme, l'animation de ce support et enfin le montage en séquence complète.

Alors si vous souhaitez donner du relief, du mouvement et de la perspective à votre avenir professionnel, rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME qui proposent cette formation afin de vous y inscrire !

La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation :

de préférence via le modèle de formation en alternance (<https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance>) : ± 8h de cours en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérées.

sinon via un ou des **stages de pratique professionnelle** : pour un total de 500h réparties sur les années de formation ; non-rémunérées.

Ces heures de stages sont réparties comme suit :

250 heures en 1ère année

250 heures en 2ème année

Débouché(s) métier(s)

Créer / Reprendre une entreprise d'animation 3D

Technicien et Concepteur indépendant / Technicienne et Conceptrice indépendante d'animations 3D

Employé / Employée dans une société d'animation 3D

Débouché(s) future(s) formation(s)

Graphic Designer (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/graphic-designer-graphiste>)

Réalisateur audiovisuel (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/realisateur-audiovisuel>)

Gestionnaire de projet en digital marketing (<https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/gestionnaire-de-projet-en-digital-marketing>)

Point(s) fort(s)

Créativité Travail en autonomie et en équipe Contact client Activités variées

Finalité

Diplôme de formation de Chef d'entreprise homologué par la Communauté française Certificat de connaissances de base en gestion

Aptitudes

La profession est ouverte à tous ceux qui aiment le dessin et le calcul. Pour réussir, un sens créatif et la maîtrise de l'outil informatique sont indispensables et indissociables. La connaissance de plusieurs logiciels permet en outre d'élargir les débouchés. Les compétences ne sont pas tout à fait les mêmes selon que l'on se spécialise en 2D ou en 3D.

Dans tous les cas, mieux vaut posséder des nerfs à toute épreuve: les délais d'exécution sont parfois très courts, les contraintes techniques toujours énormes et le technicien/concepteur peut être amené à refaire vingt fois la même chose (recalculer des dimensions, essayer des textures et des couleurs, ...) sans parvenir à ses fins. Par ailleurs s'adapter au support est impératif.

Collaborer étroitement avec d'autres spécialistes est indispensable. Dans une grosse structure, chaque équipe constituée autour d'un produit rassemble des professionnels de cultures différentes.

Programme

1ère année :

- X59/4 Anglais (40h)
- X59/4 Création d'entreprise, droit et législation secteur TIC (26h)
- X59/4 Comptabilité et gestion financière (32h)
- X59/4 Créativité et communication multimédia (24h)
- X59/4 Conception graphique (60h)
- X59/4 Conception web (34h)
- X59/4 Conception animations 3D (60h)
- X59/4 Atelier animations 3D (40h)

2ème année :

- X59/5 Anglais (40h)
 - X59/5 Création d'entreprise, droit et législation secteur TIC (12h)
 - X59/5 Comptabilité et gestion financière (18h)
 - X59/5 Fiscalité (12h)
 - X59/5 Gestion commerciale (8h)
 - X59/5 Projet d'entreprise, esprit d'entreprendre (12h)
 - X59/5 Conception animations 3D (102h)
 - X59/5 Atelier animations 3D (96h)
 - X59/5 Gestion de projet et coaching TFE (16h)
- 

Conditions d'admission à une formation pour adultes

Ne plus être soumis à l'obligation scolaire (<http://www.enseignement.be/index.php?page=24546&navi=22#r%C3%A8gles>) ;

Satisfaire à l'une de ces 3 exigences :

Soit être titulaire du **certificat d'apprentissage IFAPME** ou avoir terminé avec fruit les cours généraux et professionnels de fin d'apprentissage et réussir l'examen pratique au plus tard en fin de la seconde année de formation ;

Soit avoir suivi avec fruit le **2ème degré de l'enseignement secondaire général, technique ou artistique**, ou le 3ème degré de l'enseignement secondaire professionnel et dans ce cas avoir obtenu le certificat de qualification ;

Soit avoir satisfait à un **examen d'entrée**.

S'inscrire aux cours de formation dans la profession faisant l'objet de la convention de stage dans les 6 semaines à dater du premier cours et au plus tard le 31 octobre.

Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Soyez attentif aux mentions indiquées dans la fiche formation que vous consulerez.

S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusqu'au fin octobre**. En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire à certaines formations (<https://www.ifapme.be/rentree-janvier>) pendant le mois de **janvier**.

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME (<https://ifapme.be/centres>) qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" (<https://ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-60-formations-ifapme-y-repondent>), une **attestation d'inscription au FOREM** (<https://www.leforem.be/>) pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.



Liège - Château Massart

Rue du Château Massart, 70 4000 Liège

04 229 84 00

Accueil :

Du lundi au jeudi : de 9h à 20h

Le vendredi : de 9h à 12h et par téléphone de 13h30 à 17h

Le samedi : de 9h à 12h

fce.liege@centreifapme.be

/

lhv@centreifapme.be

Type d'inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.